



FINANCIÈRE
FONDS PRIVÉS

UNE AUTRE EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEMENT

REVUE DE PRESSE

Financière Fonds Privés

Revue de Novembre 2022



SOMMAIRE

Page 3	ECOTREE
Page 5	ISORG
Page 7	MOBILITY TECH GREEN
Page 10	SERENSIA



EcoTree

La COP 27 : Les enjeux et attentes de cette conférence annuelle à l'heure de l'urgence climatique

Blog Ecotree, le 27/10/2022

[COP 27 : quels enjeux et quelles attentes ? | EcoTree](#)

La COP 27 arrive à grands pas. En attendant le début des débats, EcoTree s'est penché sur le bilan de la dernière édition et sur les attentes pour cette année.

Il ne reste plus que 10 jours avant la COP 27, et ce rendez-vous suscite déjà de nombreux débats. Après une COP 26 à Glasgow, dont le bilan fut considéré comme très décevant par la société civile, l'utilité de ces rendez-vous annuels a été débattue par de nombreux médias et activistes. La COP 27 qui se tiendra à Charm el-Cheikh, en Egypte, devra ainsi répondre à de fortes attentes. Pour notre part, nous estimons que le plus important n'est pas de céder aux critiques mais de faire des propositions et de répondre à ceux qui demandent de l'aide.

Un rendez-vous dont on pourrait douter de l'efficacité...

En novembre dernier, la COP 26 s'est achevée sur les mots d'António Guterres, secrétaire général de l'ONU : « Je sais que vous êtes déçus. Mais le chemin du progrès n'est pas toujours une ligne droite. Il y a parfois des détours. Parfois, il y a des fossés. Mais je sais que nous pouvons y arriver. Nous sommes dans le combat de notre vie, et ce combat doit être gagné. N'abandonnez jamais. Ne battez jamais en retraite. Continuez à aller de l'avant. ».

Attendue comme un tournant décisif de l'avancée dans la lutte pour le changement climatique, la COP 26 avait beaucoup déçu.

Les seules avancées notoires de cette conférence se résument en deux points :

- Le pacte de Glasgow, regroupant une série d'engagements dits non-contraignants afin de réduire les émissions mondiales de CO2 de 45% d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010.
- La finalisation des trois articles manquants des règles sur l'Accord de Paris signés lors de la COP 25.

Les engagements pris lors de cette conférence furent jugés insuffisants pour répondre à l'urgence climatique actuelle et limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. Alors que les pays participant à la COP 26 avaient annoncé revoir à la hausse leurs plans climat dans l'année, seule une vingtaine d'états a proposé de nouveaux objectifs, jugés pour la plupart peu ambitieux.

Lorsque l'on regarde de près les bilans des dernières COP, on observe que certains des engagements pris ne sont pas respectés. Par exemple, en 2015, les États signataires de l'Accord de Paris s'engageaient à réduire leurs émissions de GES (Gaz à effet de serre) pour ne pas dépasser une hausse de 1,5°C. Depuis, les émissions ont continué à augmenter et les estimations annoncent des records pour 2023.

... mais qui permet d'établir un cadre commun international

Si certaines COP ont réussi à faire poser des actes décisifs pour répondre à l'urgence climatique, comme ce fut le cas de la COP 21, le bilan n'est pas satisfaisant tous les ans. Ces réunions de la Conférence des Parties doivent néanmoins être conduites régulièrement pour que nous n'oublions pas que des décisions doivent être prises sur le long terme par le plus grand nombre de pays.

Les COP permettent de faire émerger la conscience climatique dans l'opinion publique mondiale et de mettre le sujet du réchauffement climatique au cœur des débats. Grâce aux COP, de nombreux acteurs engagés pour la transition peuvent interpeller les dirigeants mondiaux.

Lors de ces conférences sur le climat, un cadre de discussion et de coopération international peut être établi, où les états prennent ensemble le sujet en main, plutôt qu'individuellement. Selon Jean-David Abel, vice-président de France Nature Environnement, « cette volonté de coopération va plutôt dans le bon sens ».

Bel exemple de cette coopération internationale, une pré-COP s'est tenue la semaine du 3 octobre à Kinshasa au Congo. Cet événement a réuni les ministres de l'Environnement du monde entier pour ouvrir les débats autour des enjeux climatiques, en amont de la COP.

L'Afrique, continent d'accueil de la COP 27, tient à avoir un rôle actif dans la transition énergétique. Le président égyptien avait déjà, en 2021, annoncé que la COP 27 serait "une véritable conférence africaine pour progresser dans des domaines prioritaires tels que le financement climatique, l'adaptation et les pertes et dommages." [...]

Nos attentes, pour que cette édition puisse répondre aux défis sociétaux et environnementaux actuels

Chez EcoTree, nos attentes sont également fortes concernant la COP 27 et les enjeux qui vont y être discutés.

Comme les experts du GIEC le préconisent, il est essentiel d'agir pour préserver et restaurer les écosystèmes afin de limiter les impacts du réchauffement climatique. Nos actions s'inscrivent dans le cadre des Solutions Fondées sur la Nature, mis en place par l'UICN (Union pour la Conservation de la Nature) en 2009. Ce concept consiste en des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels, pour relever directement les défis sociétaux et environnementaux actuels de manière efficace et durable.

Grâce aux actions que nous menons dans les forêts dont nous sommes propriétaires, que ce soit par la gestion durable ou la restauration des massifs forestiers, ou encore la mise en place de projets dédiés à la biodiversité, nous participons aux solutions prescrites par le GIEC.

Le GIEC préconise également la création de puits de carbone naturels pour capter les émissions de CO2 et préserver les écosystèmes. EcoTree agit également en ce sens, en reprenant des friches ou d'anciennes coupes rases en gestion afin d'y planter des arbres et de contribuer ainsi à la création de puits de carbone naturels.

Nous espérons que les enjeux discutés lors de cette COP permettront d'accélérer et d'augmenter le poids de nos actions.



Isorg

Biometry – FAP30 FBI certification

Mail du Management, 03/10/2022

Le Management nous a exprimé sa joie d'avoir officiellement passé la certification FBI du FAP30. Le FAP30 d'Isorg a été inclus dans la liste des produits certifiés FBI.

C'est une grande réussite pour la société car cela prouve qu'elle est capable d'atteindre le plus haut niveau de qualité pour leur produit de sécurité et d'identification. Lorsque Isorg a atteint le FAP30 en janvier 2021, la société avait un très petit dispositif (surface active : 13x18mm²) dans un boîtier très encombrant avec une électronique FPGA. Maintenant, Isorg a certifié un dispositif plus grand (AA : 21x26mm²), avec son propre électronique (ROIC) dans un boîtier très compact.

Pourquoi la Certification FAP30 est-elle importante pour Isorg ?

Parce que c'est un must pour le marché de la biométrie pour la sécurité et l'identification. Habituellement, les clients d'Isorg qui sont des intégrateurs achètent soit le capteur seul (d'AUO, de Silicon Display ou d'autres sociétés), soit le système OEM (module de sociétés comme Integrated Biometric ou Futronic par exemple) et l'intègrent dans un boîtier. Ils doivent ensuite passer par le processus de certification du FBI avant de pouvoir le vendre à leurs clients (gouvernement, consommateurs, entreprises). Le fait d'avoir déjà la certification sur un sous-composant (OEM) leur permet de demander un service "fast track" pour la certification. Cela garantit également au client que le niveau de qualité de l'image est suffisamment bon pour l'application visée. Chaque fois que le format change, un appareil doit demander la certification FBI. C'est pourquoi la certification FAP30 est aussi importante que la FAP10, et même plus, car elle intègre l'électronique d'Isorg, ce qui signifie un produit plus mature et prêt à être vendu.

Quelle est la suite pour la FAP30?

La certification du FBI n'est qu'une certification de qualité d'image. Elle garantit que la qualité de l'image pour une empreinte digitale normale est bonne. Les autres critères qui sont importants pour les clients d'Isorg sont les suivants :

- Qualité d'image des empreintes digitales dans des conditions difficiles : sec, humide, lumière du soleil.
- Robustesse du module aux conditions environnementales : le module doit pouvoir fonctionner entre -10°C et +60°C sans changement de la qualité de l'image.
- Robustesse mécanique du module
- Fiabilité du module : fiabilité du stockage et du fonctionnement

Ce sont les prochaines étapes à franchir pour être en mesure de proposer un produit mature et de convaincre le client. La gestion de la chaîne d'approvisionnement est également essentielle pour être en mesure de proposer un produit à un coût compétitif.

Prochain développement de produit ?

Le principal avantage d'Isorg est de pouvoir offrir des modules de grande surface à un coût compétitif. Le fait de devoir passer par le FAP30 est une bonne première étape pour entrer sur le marché avec leur produit. La prochaine étape sera le FAP60 qui sera plus difficile car il est plus grand (AA : 77x87mm²) et plus complexe (3x ROIC à piloter).



Mobility Tech Green

Le Village La Poste de Lyon adopte l'autopartage

La Poste Groupe, le 14/09/2022

[Le Village La Poste de Lyon adopte l'autopartage](#) | [La Poste Groupe](#)

Le Village La Poste Lyon lance le service d'autopartage, une solution innovante pour les déplacements professionnels. L'autopartage, ou voitures en libre-service, consiste en la mise en commun de véhicules de différentes directions du groupe via une plateforme numérique permettant de réserver un véhicule mutualisé en quelques clics seulement.

Depuis le 27 janvier 2022, 10 véhicules postaux sont mutualisés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes avec différentes entités parties-prenantes du projet.

Cette solution est mise en place en partenariat avec Véhiposte, filiale du groupe La Poste œuvrant dans la gestion de flottes, et son partenaire Mobility Tech Green, le leader de l'autopartage B2B en Europe et développeur de solutions numériques. Une étude effectuée avec Véhiposte a montré que les véhicules de différentes branches du groupe La Poste étaient en sous-roulage. La mutualisation de ces 10 véhicules devrait générer un gain économique de + de 25 000 € par an. Mais l'enjeu n'est pas seulement budgétaire, il est aussi lié à l'empreinte carbone : la réduction annuelle d'émission de CO₂ est de l'ordre de 29 tonnes.

L'autopartage répond à de nombreux enjeux : il est une nouvelle expérience de mobilité qui s'inscrit pleinement dans la philosophie des Villages La Poste, de la mutualisation, de la transformation numérique et du travailler autrement.

Des véhicules connectés et une réservation simplifiée

Concrètement, un site de réservation ainsi qu'une application mobile permettent de réserver un véhicule, prolonger éventuellement cette réservation, ou la supprimer. L'application pour accéder au service est disponible en téléchargement sur le Play Store. Chaque véhicule est équipé d'un boîtier permettant de transmettre les informations de réservation. Un lecteur de badges, situé à la base du pare-brise côté conducteur, permet d'ouvrir les portes du véhicule lors de la réservation. Un dispositif simple et sécurisé.

Suite à la mise en place de l'autopartage, les équipes du Service à l'Occupant du Village La Poste Lyon réfléchissent d'ores et déjà à un dispositif toujours plus écologique : le Vélopartage. Le projet verra le jour dans les mois à venir.

Auto Infos, le 28/10/2022

[Gestionnaires de parc : l'heure de réduire le nombre de vos véhicules ? \(auto-infos.fr\)](https://www.auto-infos.fr)

Si cela peut sembler un brin provocateur, pour sa réunion de rentrée, le Fleet & Mobility Managers Club s'est intéressé à l'opportunité de réduire la taille des flottes de véhicules de fonction. Une question d'actualité à l'heure où la crise sanitaire a profondément modifié l'organisation du travail, institutionnalisant souvent le télétravail dans les entreprises. En outre, sous l'effet de différentes crises, notamment énergétiques, l'enjeu de la maîtrise des coûts se fait encore plus aigu.

Dans un premier temps, Laurent Hecquet, directeur général du MPEA MAP au sein de la Fédération française de l'expertise automobile, souligne que cette interrogation vient précisément questionner les entreprises et leur organisation sur leur capacité à traiter un sujet transverse. « En effet, un plan de mobilité employeur est un véritable sujet stratégique, qui couvre plus que jamais tous les volets du développement durable : économique, environnemental et social. Pour fonctionner, il a besoin de dialogue entre de nombreux services, la direction des achats, la direction financière, les ressources humaines, le gestionnaire de parc bien sûr, etc. Ces différents services se parlent-ils vraiment ? », lance-t-il, avant de poursuivre en se tournant vers l'assemblée : « Et au préalable, en tant que gestionnaires de parc, avez-vous simplement posé la question suivante aux collaborateurs : avez-vous vraiment besoin d'un véhicule de fonction ? ». Une entrée en matière qui recueille les faveurs de l'assemblée qui semble reconnaître que la route peut être longue pour prendre des décisions complexes.

Le potentiel du crédit mobilité

Pour William Ithier, directeur business development chez ALD Automotive, la question est pertinente et l'approche de la mobilité doit aussi s'appliquer aux collaborateurs non éligibles à un véhicule de fonction. Pour les collaborateurs éligibles à un véhicule de fonction, les choses évoluent et certains manifestent le souhait d'opter pour d'autres modes de transport, des mobilités douces notamment. La congestion des centres-villes n'y est pas étrangère, surtout que beaucoup d'agglomérations accordent moins d'espace aux automobiles. C'est donc surtout une problématique urbaine. « En outre, les jeunes collaborateurs n'ont pas tous leur permis de conduire et dans le cas de certains couples, on se retrouve avec deux véhicules de fonction, deux Peugeot 3008 par exemple, ce qui n'est pas forcément le plus utile. Il revient au gestionnaire de parc d'identifier ces situations dans un premier temps, puis de proposer des alternatives, en prenant soin à ce qu'elles soient positives et perçues comme telles », souligne-t-il. Il privilégie volontiers le Crédit mobilité au Forfait mobilités durables, mettant en avant qu'il offre un volet fiscal intéressant. Tout en précisant qu'il faut éviter l'écueil de mettre en concurrence le Crédit mobilité avec le véhicule de fonction. « Nous, en tant que loueurs, nous sommes là pour apporter des réponses et aider à leur mise en œuvre », rappelle-t-il en citant par exemple l'offre de carsharing d'ALD Automotive.

Partager les véhicules peut permettre de réduire la taille de la flotte de 30%

Julien Royer, directeur du développement international chez Mobility Tech Green, fait un diagnostic similaire pointant que le véhicule de fonction est remis en question par certains collaborateurs dans les grandes villes : « Il y a trop de problèmes en villes, le temps perdu, le stationnement, etc. Mais le Forfait mobilités durables reste encore embryonnaire aujourd'hui ». Réduire sa flotte peut être une option à étudier surtout que les renouvellements de véhicules sont actuellement contrariés par des délais de livraison qui s'allongent à un niveau critique. Un audit de flotte est conseillé en amont, ne serait-ce que pour identifier les véhicules « au cas où », vraiment inutiles, et ceux qui sont très peu utilisés, plus nombreux qu'on ne le pense. Logiquement, à ses yeux, l'autopartage et la mise en pool de véhicules méritent d'être davantage exploités. Quand on objecte que ces dispositifs aboutissent souvent à de faibles taux d'utilisation de véhicules, il répond que c'est « à cause d'une gestion archaïque, avec un calendrier Outlook et une remise des clés manuelle ». Une cohorte de problèmes terre à terre, les collaborateurs qui partent avec les clés sur eux, ceux essaient d'échapper aux contraventions... C'est là que Mobility Tech Green propose d'intervenir en automatisant le système et en le dotant d'une application facile à utiliser. Dès lors, le taux de réservation et le taux d'utilisation augmentent. « Ensuite, nous exploitons tout le potentiel de la data pour que le système soit performant. Il est important de synchroniser cette démarche avec celle du verdissement de la flotte et des outils existent aujourd'hui pour le faire avec souplesse et intelligence », souligne Julien Royer avant de conclure avec un chiffre choc : « Ce choix des véhicules partagés permet de réduire le nombre de véhicules d'une flotte, jusqu'à 30 % ! Et n'oublions pas qu'en cas de pic de besoin, il y a des solutions, comme la location de courte durée par exemple, ponctuelle par essence ».

Serensia, 10/10/2022

[SPEE choisit SERENSIA pour sa plateforme de dématérialisation partenaire \(PDP\) - Serensia](#)

SPEE a choisi SERENSIA pour la réalisation et l'exploitation d'Effinum, sa plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) qui accompagnera 250 000 TPE/PME françaises dans la transition numérique

A compter du 1er juillet 2024, les entreprises de toutes tailles assujetties à la TVA en France, devront franchir le pas de la transformation numérique en acceptant les factures électroniques. Pour anticiper cette réforme réglementaire décidée par l'Etat, la société SPEE regroupant 41 associés membres du réseau CERFRANCE, réseau de conseil et d'expertise comptable, a retenu SERENSIA, éditeur de logiciel spécialisé en automatisation des processus administratifs et comptables, pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) dénommée Effinum.

SPEE a été créée en 2021 pour porter Effinum, son projet de plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) de l'administration. Positionnée comme intermédiaire privilégié entre clients et fournisseurs et comme partenaire immatriculé par l'Etat, Effinum implémentée par SERENSIA, aura un rôle central dans le dispositif de facturation électronique conçu par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

« Nous vivons une véritable révolution sur la digitalisation des transmissions de données entre entreprises et vers l'Etat. Notre objectif est de mettre en œuvre une plateforme de dématérialisation de factures pour simplifier la vie de nos clients afin qu'ils puissent accompagner les TPE, PME et exploitants agricoles qui leur font confiance. La facture électronique va révolutionner les organisations administratives, comptables et financières de toutes les entreprises. C'est indéniablement un challenge et nous avons une volonté très forte d'être le relais de cette réforme pour accompagner les entreprises et de leur simplifier leur quotidien dans cette transition vers une gestion temps réelle et 360° », déclare Philippe MARTEAU, Président de SPEE.

Il rajoute : « Le choix de SERENSIA s'est imposé car l'entreprise dispose d'une véritable expérience depuis une quinzaine d'années dans le domaine de la facture électronique. SERENSIA n'est pas venue sur ce marché par opportunité. C'est un acteur solide et spécialisé, déjà ancré dans ce savoir-faire d'appréhension des échanges électroniques B2B, qui propose une suite logicielle complète et éprouvée. SPEE souhaite bénéficier de cette expertise. »

250 000 entreprises accompagnées pour le passage à la facture électronique

Effinum va apporter aux clients de SPEE une solution qu'ils mettront à disposition de leurs propres clients pour traiter tous les flux de factures électroniques émis et reçus. La plateforme va simplifier la vie des entreprises TPE/PME en leur proposant une solution efficiente et complète¹⁰ de gestion des factures électroniques et de e-reporting conforme à la réforme 2024.

Effinum accompagnera 250 000 TPE/PME françaises au passage à la facture électronique. En termes de volumes, cela représentera à terme 70 millions de factures traitées par an.

SERENSIA a été retenu pour accompagner SPEE dans le déploiement de sa future plateforme Effinum en fournissant un ensemble de prestations de pilotage, d'intégration et d'exploitation de la future plateforme :

- Définition de l'architecture globale de la solution,
- Intégration des fonctionnalités :
- HUB de communication : collecte et distribution des factures entrantes et sortantes, de leurs statuts (cycle de vie), assurant le contrôle, la transformation, l'archivage, le e-reporting et le lien avec les services informatiques des cabinets d'expertise comptables et de leurs clients.
- APPLICATION de suivi des factures alimentée par le HUB, accessible depuis les portails des clients de SPEE : suivi, consultation, acceptation/refus, validation, comptabilisation, (pré)paiement, tableau de bord...
- Hébergement et exploitation de la plateforme : supervision des flux, maintenance et support

« C'est une grande fierté pour les équipes de SERENSIA d'accompagner SPEE dans son projet ambitieux de plateforme d'échanges électroniques à très gros volumes amenée à s'inscrire dans le nouveau cadre réglementaire de la facturation et d'en faire bénéficier l'ensemble de ses clients. Aujourd'hui notre périmètre est de mettre en œuvre une plateforme conforme à la nouvelle réglementation, disponible à partir de décembre 2023. Effinum est amenée à monter en puissance avec le déploiement de nouveaux services complémentaires à valeur ajoutée. Nous étudions avec SPEE les besoins du marché et des clients pour apporter au-delà du réglementaire, des services de paiement et d'affacturage qui permettront aux chefs d'entreprise d'améliorer significativement leur trésorerie », ajoute Patrick Schuller, directeur général de SERENSIA.

De nombreux bénéfices pour les entreprises

Au-delà des obligations réglementaires, le passage à la facturation électronique constitue un formidable levier pour accélérer la digitalisation et l'automatisation des processus financiers des entreprises, fiabiliser le traitement des factures. L'avantage de la mise en place d'une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP), c'est notamment la possibilité de réduire considérablement le cycle de vie de la facture (le temps de traitement d'une facture papier est de 15 jours en moyenne aujourd'hui).

La facture électronique va permettre de déclencher des alertes automatiques sur les échéances de règlement. A la clé, une réduction considérable des délais de paiement. La digitalisation intégrale permet aussi une amélioration de la traçabilité de la facturation et de son pilotage avec des données transmises en temps réel et centralisées sur un « dashboard » facilitant les projections prévisionnelles de gestion de trésorerie.



FINANCIÈRE
FONDS PRIVÉS

UNE AUTRE EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEMENT

FINANCIERE FONDS PRIVES

136 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

contact@financiere-fondsprives.com

01 42 25 00 55

www.financiere-fondsprives.com